

L'initiative



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Une pratique qui fait tourner l'économie québécoise

Page 4



CONJONCTURE ÉCONOMIQUE
La pandémie de COVID-19 a-t-elle changé la réalité de l'inflation au Canada ?

Page 3

EXCLUSIF

Chroniques des centres d'appels
- Réda Benkoula -



ACHAT EN LIGNE SUR
linitiative.ca/boutique/



NON-SCOLARISATION
Et si on apprenait mieux sans aller à l'école ?
Pages 2 & 3

CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA PANDÉMIE
Les géants du numérique en pleine prospérité
Page 2



Conséquences économiques de la pandémie

Les géants du numérique en pleine prospérité

Premières bénéficiaires de la tourmente économique actuelle causée par la Covid-19, les plus grandes sociétés du numérique, plus connues sous l'acronyme GAFA, se sont renforcées, réhabilitées et ont gagné davantage d'utilisateurs, en l'espace de quelques mois.

Estimée au début du mois de juillet à 6,500 milliards de dollars, la valeur boursière des quatre leaders du secteur numérique, à savoir Google, Apple, Facebook et Amazon (GAFA) n'a fait qu'augmenter depuis le début de cette crise sanitaire. À la faveur de la fermeture des écoles, des restaurants, des lieux de loisirs et de l'effet de l'isolement, les conséquences du Coronavirus sur les habitudes de millions de personnes, a forcément tourné en faveur des entreprises numériques. Avec 26 millions de nouveaux abonnés payants début 2020, Netflix a mis à terre ses concurrents, alors que Facebook a vu son niveau de communication exploser. Selon un rapport d'Americans for Tax Fairness et de l'Institute for Policy Studies, la fortune de Jeff Bezos (Amazon) a progressé de plus de 30 % et celle de Mark Zuckerberg (Facebook) a bondi de 46%, entre mars et mai. Des statistiques qui démontrent à quel point cette pandémie a donné un nouvel élan à ces géants de la technologie.

UN RÔLE MAJEUR DURANT LE CONFINEMENT

Si les réseaux sociaux ont vu leur côté d'influence augmenter durant la crise, c'est avant tout grâce à la rapidité de la circulation de l'information et de son partage via les différents réseaux sociaux et autres plateformes internet. L'utilisation de ces médias de masse a en effet profité de loin aux études et aux enquêtes menées dans le cadre de cette crise sanitaire mondiale, notamment dans la lutte contre la circulation des informations incorrectes. Selon une étude réalisée par la firme canadienne « Brunswick Group » dans 7 pays différents, au mois de mai dernier, 70% des américains et 65% des européens estiment que ces plateformes numériques ont contribué en grande partie au combat mené contre la propagation du virus. Et même si en grande partie, les gens ont davantage confiance en leur amis et leur famille que les médias ou le gouvernement, le rôle majeur qu'ont joué les infrastructures numériques durant cette crise sanitaire que traverse la planète est considérable.

DES PLATEFORMES INDISPENSABLES, MAIS...

Considérées comme plus que jamais indispensables, ces entreprises

technologiques se heurtent néanmoins à une défiance croissante. Dans le collimateur de l'administration américaine, les patrons des GAFA ont été auditionnés à maintes reprises par la chambre des représentants, et font face à la méfiance de l'Union Européenne. La dernière audition en date remonte au mois de juillet dernier, en présence de parlementaires américains, lorsque ces derniers ont exposé la problématique liée aux pratiques anticoncurrentielles et la protection des données personnelles. Plusieurs plaintes provenant d'ONG, sur le contenu de certaines plateformes et sur la désinformation, sont autant d'obstacles à l'émergence de ces empires du numérique. Accusés d'avoir écrasé leur concurrent d'une manière déloyale, et pointés du doigt pour des tentatives de censures, ces leaders du Net se sont mis à dos le congrès américain et les eurodéputés. Un pouvoir abusif, estiment les représentants des organisations gouvernementales, mettant en avant des pratiques douteuses et en contradiction avec la loi.

LES GRANDS GAGNANTS DE L'APRÈS-COVID ?

Des critiques qui ne freinent pas pour autant ces géants du numérique, tant que leur stratégie sera lucrative, à l'ère du travail



à distance et sous l'effet du confinement. Étant certes, au centre de nombreuses polémiques avant la crise du Covid-19, les géants du numérique semblent désormais bénéficier d'une meilleure image. Ils pourraient même être les grands gagnants de l'après-Covid. Grâce à une accélération inouïe, une percée dans l'éducation et une grande influence politique, les GAFA profitent bien de la crise, que ce soit sur le plan financier, celui de l'extension de leurs marchés ou de leur image. À l'ère du travail à distance et de l'achat en ligne, ces supports internet sont devenus essentiels dans notre vie quotidienne, des entreprises qui sont ainsi les grands gagnants d'une crise sanitaire qui continue d'affaiblir d'autres secteurs économiques.

Hamid Si Ahmed

Non-scolarisation

Et si on apprenait mieux sans aller à l'école ?

La pandémie a forcé bon nombre de parents à s'improviser enseignants et amené l'instruction en famille sur le devant de la scène. Mais à l'heure où beaucoup de changements s'opèrent dans nos vies, entraînant des remises en question profondes, combien sont ceux qui sont prêts à aller plus loin et à envisager que leurs enfants puissent aussi apprendre sans qu'on leur dise quoi faire ?

LE SYSTÈME SCOLAIRE EN QUESTION

Unschooling ou *non-scolarisation*. Le mouvement n'est pas nouveau puisque qu'il est apparu à la fin des années soixante, aux États-Unis. John Caldwell Holt, éducateur et écrivain américain, est considéré comme

son fondateur. Après avoir évolué plusieurs années dans le monde de l'enseignement, il a conclu que le système scolaire plaçait les enfants dans la compétition et la peur de l'échec, les empêchant d'apprendre.

En 1970, le penseur autrichien Ivan Illich, critique de la société industrielle, publie un ouvrage de référence, s'inscrivant dans la pensée de Holt : « *Une société sans école* ». Illich écrivait alors : « *L'instruction ne peut être qu'une activité personnelle... Nous sommes tous prisonniers du système scolaire, une croyance superstitieuse nous persuade que le savoir n'a de valeur que s'il nous est imposé... Le système scolaire obligatoire représente finalement pour la plupart des hommes une entrave à l'instruction.* »

Sa pensée a pu paraître peu orthodoxe à l'époque. Si on se penche sur ce qui se passe dans le monde actuellement, sans être complotistes ou révolutionnaires, certains questionnent les directives de leur gouvernement. Ils se demandent si on n'aurait pas pu gérer la crise sanitaire autrement. Attachés à la valeur liberté, ils acceptent que le risque zéro n'existe pas et estiment que ce n'est pas nécessairement à l'État de leur dire ce qui est vrai et bon pour eux. Bien sûr, les adeptes de la non-scolarisation ne sont pas forcément les mêmes qui remettent en cause les mesures liées à la Covid 19. Cependant, ils questionnent eux aussi l'ordre établi et envisagent des avenues plus empreintes

de liberté pour leur progéniture. Or, dans les pays où l'éducation est accessible, même si on a vu l'émergence de pédagogies alternatives, beaucoup trouveraient sans doute trop risqué de sortir complètement leurs enfants du système scolaire.

Au Québec, certes, l'instruction en famille n'est pas si rare, comme en témoigne l'existence de l'AQED (Association Québécoise pour l'Éducation à Domicile). En 2020, l'organisme recensait 2.000 enfants faisant l'école à la maison à travers la province. Cependant, pour l'éducation libre, c'est une autre histoire. Depuis 2017, une modification de la Loi sur l'instruction publique oblige les parents à aviser par

...*Suite à la page 3*

ABONNEMENT

Un an d'abonnement (12 numéros) pour un montant de 30 \$

Nom: _____ Adresse: _____

Ville : _____ Code postal: _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Faites votre chèque à l'ordre de : Réda Benkoula

Adresse : 2900 Chemin de la Côte-de-Liesse, App 408, Mont-Royal, QC, H4N 2P2

VOTRE SOUTIEN EST IMPORTANT

« L'initiative » est une entreprise privée qui œuvre pour le bien-être collectif de tous les citoyens Montréalais et Québécois en général. Vos dons sont importants pour nous, En vous abonnant, cela permet la pérennité du journal en couvrant une partie des frais de rémunération des collaborateurs, de l'impression, de la distribution.

Conjoncture économique

La pandémie de COVID-19 a-t-elle changé la réalité de l'inflation au Canada ?

Depuis 1992, la Banque et le gouvernement du Canada ont adopté un régime de ciblage de l'inflation, qui vise un taux de 2%. La Banque du Canada fait varier son taux directeur à la hausse ou à la baisse pour atteindre cette cible, qui représente le taux d'accroissement de l'indice des prix à la consommation (IPC). Ce régime de ciblage a été reconduit la dernière fois en octobre 2016 pour une période de cinq ans, prenant fin en 2021.

Pendant la pandémie de COVID-19, plusieurs facteurs peuvent faire varier le taux d'inflation (baisse du prix du pétrole, augmentation des prix de l'épicerie, mesures gouvernementales, etc.). Par ailleurs, les changements de comportements des consommateurs pendant cette crise peuvent avoir un impact important sur la réalité elle-même de l'inflation. Dit autrement, le panier fixe de biens et services servant comme indicateur de la variation du niveau général des prix à la consommation est-il toujours pertinent ?

L'INFLATION AU TEMPS DE LA COVID-19

L'indice des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada pour juillet 2020, qui mesure l'évolution du niveau moyen des prix des biens et services consommés par les Canadiens, indique un taux d'inflation de 0,1 % (variation sur 12 mois) pour l'ensemble du pays.

Le faible taux d'inflation qui demeure en deçà de la cible de la Banque du

Canada (2%) est expliqué par les effets déclenchés par la crise sanitaire et la chute du prix du pétrole. Bien que les coûts de l'épicerie soient grimpés, cette augmentation a été contrebalancée par la baisse des coûts liés aux logements (taux d'intérêt), transport (essence) et tourisme (hébergement et restauration).

LA PANDÉMIE DE COVID-19 AURAIT CHANGÉ LA RÉALITÉ DE L'INFLATION AU CANADA

Pour mesurer l'inflation, la Banque du Canada utilise les données mensuelles de l'indice des prix à la consommation (IPC) et ce depuis 1914. Cet indicateur mesure l'évolution du coût de la vie des Canadiens, en se basant sur un panier représentatif de biens et services achetés généralement par les Canadiens. Le panier de l'IPC canadien est composé de huit catégories de biens et services : aliments, logements, dépenses courantes, ameublements et équipements du ménage, habillements et chaussures, transports, santé et soins personnels, loisirs, formations et lecture, boissons alcoolisées et produits du tabac.

Or, depuis le début de la crise sanitaire, les habitudes de consommation des Canadiens ont beaucoup changé au point de rendre moins fiable l'IPC utilisé pour suivre l'évolution de l'inflation. En effet, selon Statistique Canada, les consommateurs canadiens ont dépensé davantage sur des biens et services ayant moins d'importance dans le calcul



de l'IPC, alors qu'ils ont déboursé moins pour des articles qui pèsent beaucoup dans le panier de l'IPC, comme le carburant. Cette transformation creuse l'écart entre la perception et la réalité de l'inflation chez les Canadiens selon Lawrence Schembri, sous-gouverneur à la Banque du Canada, dans son discours par vidéoconférence devant l'Association canadienne de science économique des affaires (25 août 2020). Beaucoup de Canadiens croient, en effet, que le taux officiel de l'inflation ne reflète pas l'augmentation des coûts de la vie dans le pays.

Cet écart influence sur la confiance des Canadiens à l'égard de la Banque du Canada, c'est pourquoi cette institution a lancé une consultation publique en ligne (Parlons inflation) afin de recueillir les avis des Canadiens sur une série de sujets, qui va de l'inflation à la politique monétaire de cette institution.

Sofiane Idir

...Suite de la page 2

écrit leur commission scolaire qu'ils feront l'instruction à domicile et si tel est le cas, il faut alors fournir au ministère un projet d'apprentissage et une évaluation annuelle des progrès de l'enfant. Cela ne cadre pas avec des apprentissages intuitifs et non-formalisés.

LIBRES D'APPRENDRE POUR APPRENDRE MIEUX

Dans le documentaire « *Class dismissed* », sorti en 2015, John Holt explique que les enfants « *naissent extraordinairement curieux, pleins de ressources et confiants pour apprendre... Ils mettent du sens dans le monde autour d'eux, à la manière des scientifiques et puis, ce processus est interrompu par l'adulte qui traite l'enfant comme un réceptacle vide et décide ce que celui-ci doit apprendre, empêchant ainsi le merveilleux processus naturel.* » Pour les unschoolers, l'éducation se fait plutôt

en autonomie, grâce à leur curiosité et leur motivation innées.

André Stern, fils du chercheur et pédagogue Arno Stern, a été élevé en apprentissage libre et il en fait la promotion à travers la fondation de son père. Celle-ci a notamment pour but de « *mettre en œuvre un laboratoire international et interdisciplinaire d'observation et de préservation des dispositions spontanées de l'enfant.* » Stern travaille avec des neurobiologistes qui considèrent que jouer et apprendre vont de pair et qu'il n'est pas naturel qu'un adulte vienne interrompre le jeu d'un enfant pour lui demander d'apprendre quelque chose. Les scientifiques confirment que l'enthousiasme rend le cerveau plus perméable aux apprentissages. Les enfants non-scolarisés acquièrent des savoirs à travers des expériences du quotidien. Comme ils ont toutes leurs journées pour faire ce qui les intéresse, ils excellent dans leur domaine de

prédilection. André Stern explique avoir vécu ce phénomène lorsqu'il a étudié l'allemand, par exemple.

En somme, lorsque l'enfant a envie d'apprendre et qu'il est prêt, il apprend, vite et bien. Il n'y aurait donc pas lieu de définir un âge type pour acquérir telle ou telle compétence, comme on le fait à l'école. Une réalité démontrée dans le documentaire de Clara Bellar paru en 2016 au Canada, « *Être et devenir* ». Dans ce film, des enfants non-scolarisés apprennent à lire à des âges très variables, plus tardifs parfois (jusqu'à treize ans), ce qui ne les empêche pas de devenir de fervents lecteurs. Ils disent être très heureux de leur vie à la maison et s'estiment chanceux.

Lire l'intégralité de l'article sur initiative.ca

Delphine Petitjean

L'initiative

Éditeur : Réda Benkoula

Contact : admin@linitiative.ca

Téléphone : 514-360-6267

Site web : linitiative.ca

[facebook.com/linitiative.ca](https://www.facebook.com/linitiative.ca)

twitter.com/linitiativemtl

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2014 et Bibliothèque et Archives Canada 2015. ISSN 2369-3851 (Imprimé). ISSN 2369-386X (En ligne).

Adresse : 2900 Chemin de la Côte-de-Liesse, App 408, Mont-Royal, QC, H4N 2P2

Fondé en mars 2014, L'initiative est un journal indépendant de contenu économique, social et culturel qui est imprimé et distribué à Montréal, à Laval et sur la Rive Sud. Depuis sa création, le journal a élargi son lectorat et son implication en soutenant des actions sociales et de nombreux événements économiques et culturels de la vie montréalaise. Tous les droits sont réservés. La reproduction d'articles est encouragée à condition d'en souligner la provenance et d'en informer la rédaction.

VENTES PUBLICITAIRES

Nous offrons des services à ceux qui désirent implémenter une stratégie de contenu de fond sur le journal imprimée ainsi qu'à ceux qui envisagent une transformation numérique sur le site web linitiative.ca. Renseignez-vous sur: pub@linitiative.ca

PUBLIEZ VOS ARTICLES

En tant que média participatif « L'initiative » vous encourage à soumettre vos textes en tout temps sur les sujets qui vous passionnent. L'exclusivité des contributions est exigée. En raison des contraintes liées à la pagination et pour une meilleure lisibilité des textes. Les articles ne devront pas dépasser les 400 mots et pourront être publiés sur le journal et/ou sur le site web. Indiquez en tête du document votre nom, le titre de votre texte envoyez-le à :

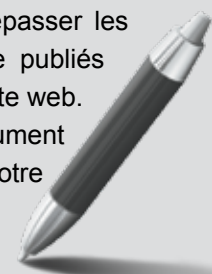
redaction@linitiative.ca

RECRUTONS

- Journalistes pigistes
- Représentants des ventes

Envoyez votre CV et votre lettre de présentation à : rh@linitiative.ca

Seules les personnes sélectionnées en entrevue seront contactées



L'économie circulaire

Une pratique qui fait tourner l'économie québécoise

Plutôt que de fabriquer des produits à partir de ressources naturelles ou non, pourquoi ne pas recréer des ressources à partir de produits de consommation ? C'est la question que se posent plusieurs entrepreneurs spécialisés dans la fabrication de nouvelles ressources.

D'ABORD, QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

Cette pratique économique se définit comme tant un système de production, d'échange et de consommation ayant pour but de maximiser l'utilisation de ressources durant toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, tout en diminuant l'empreinte écologique. À cette exigence, s'ajoute la contribution au bien-être communautaire tout autant qu'au bien-être individuel. »

UN CONCEPT RELATIVEMENT NOUVEAU

Le concept d'économie circulaire, bien qu'il y ait eu quelques tentatives, il y a une décennie, a connu son apogée au cours des dernières années. En effet, 2018 marque une année charnière dans le domaine de l'économie circulaire en province. D'abord, Le 22 février, le Réseau des ingénieurs du Québec, maintenant connu sous le nom

de Genium360, a organisé une première journée de conférence sur le sujet. Puis, le 7 mars, l'ancien Premier Ministre du Québec, Philippe Couillard, a annoncé la création d'une plateforme web québécoise sur le sujet. Cette dernière, qui a intégré le réseau international au fil des ans, se nomme « economiecirculaire.org ». Finalement, le 16 mars 2018, le Conseil du patronat du Québec a dévoilé les résultats d'une première étude québécoise d'envergure des opportunités et impacts économiques de cette organisation de l'économie.

QUELQUES STRATÉGIES POUR PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le reconditionnement : c'est une pratique courante dans le domaine de l'électronique et, elle consiste en la remise à neuf d'un produit. Souvent mieux connu sous le vocable anglophone de *refurbished*, ces biens de consommation ont été réparés ou remis à neuf en remplaçant certaines composantes.

L'économie collaborative : cette technique repose sur le partage de biens comme par exemple, une coopérative



réutilise ses pièces et par le fait même, la matière première.

Le recyclage : dans cette ligne de pensée, on transforme les matières premières récupérées dans le but de le réintégrer dans un nouveau cycle de fabrication.

La symbiose industrielle : Summum de l'économie circulaire et aussi, la moins connue, cette technique consiste à utiliser les résidus industriels d'une entreprise qui deviennent alors, la matière première d'une autre industrie ouvrant dans un domaine concomitant.

UN OBSTACLE DE TAILLE

En dépit des nombreux avantages de l'économie circulaire, il demeure un défi de taille dans la réutilisation de matières recyclées. Plusieurs d'entre elles sont interdites d'utilisation dans la fabrication de produits neufs. On suppose que le fait que certains les assimilent à des déchets, ce qui pourrait potentiellement nuire à cette pratique. La notion de déchet serait donc, peut-être à redéfinir pour optimiser les avantages de l'économie circulaire.

Martine Dallaire

Un livre unique
DANS LA LUMIÈRE DE LA VÉRITÉ
 Message du Graal
Ce Message répond clairement aux grandes questions non encore résolues concernant l'existence humaine.
 Prospectus gratuit sur demande:
 (514) 774-9148 ou
mibach@videotron.ca

Votre annonce sur le journal
L'initiative
 au prix exceptionnel de
15\$
 Détails : Noir & blanc
 45\$ (x1 mois)
 35\$ (x3 mois)
 20\$ (x6 mois)
 15\$ (x12 mois)
 2,5" Largeur X 3,11" Hauteur
 Taille de la Police 9 (100 mots Max)
 Contact :
 514-360-6267 / pub@linitiative.ca

Centre TIMGAD Express
 Bienvenue Chez FATEH

Installation, Balancement électronique
 Réparation et modification (silencieux)

10471 av. Drapeau,
 Montréal Nord, H1H 0A3
 (coin blv. Industriel)
514-325-2626

ASSOCIATION DE LA SÉPULTURE MUSULMANE AU QUÉBEC
 SMQ

NOTRE MISSION

- Aider les familles dans le besoin à vivre leur deuil ;
- Assister, encadrer et orienter les personnes dans le processus funéraire ;
- Veiller au respect de rite et traditions funéraires musulmans ;
- Trouver des lieux de sépulture (cimetières) appropriés ;
- Protéger et promouvoir le patrimoine funéraire musulman au Québec ;
- Sensibiliser et informer la communauté de tout ce qui concerne le domaine funéraire.

CONTACTEZ-NOUS : 514 528 1084
 2675, rue Lacordaire, Montréal (Québec) H1N 2M5
info@sepulturemusulmane.ca | www.sepulturemusulmane.ca

Comptabilité Impôts Assermentation

Le Carrefour
 des services professionnels

7090 17AV
 Montréal QC
 H2A2R1
 Saint-Michel
[facebook.com/carrefour.pro](https://www.facebook.com/carrefour.pro)

Paix d'esprit garantie!

514-621-8425
Lecarrefourinfo@gmail.com

Accrédité par:

Covid-19/ Nouvelle politique d'emploi

Les visiteurs pourront demander un permis de travail sans avoir à quitter le Canada

Les visiteurs qui se trouvent actuellement au Canada et qui ont une offre d'emploi valide pourront demander un permis de travail propre à leur employeur et, si la demande est approuvée, recevoir le permis sans avoir à quitter le pays grâce à une nouvelle politique publique annoncée aujourd'hui par l'honorable Marco E. L. Mendicino, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté.

Ce changement de politique temporaire entre en vigueur immédiatement et profitera aux employeurs du Canada qui ont encore de la difficulté à trouver les travailleurs dont ils ont besoin, ainsi qu'aux résidents temporaires qui aimeraient travailler avec leurs compétences à la reprise du Canada après la pandémie de COVID-19.

Pendant la pandémie, on a encouragé les résidents temporaires qui sont restés au Canada à conserver un statut juridique valide. Comme les voyages par avion sont limités dans le monde, certains visiteurs au Canada n'ont pas pu partir, tandis que certains travailleurs étrangers ont dû changer leur statut de visiteur parce que leur permis de travail arrivait à échéance

et qu'ils n'avaient pas d'offre d'emploi pour pouvoir demander un nouveau permis de travail. Certains employeurs au Canada ont également été confrontés à des pénuries de main-d'œuvre et de compétences tout au long de cette période, notamment ceux qui fournissent des biens et des services importants sur lesquels compte la population canadienne.

Dans la plupart des cas, cependant, les visiteurs ne sont pas en mesure d'obtenir un permis de travail pendant qu'ils demeurent au Canada, notamment ceux dont l'employeur a approuvé l'embauche dans le cadre du processus d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT).

Pour être admissible, le demandeur qui cherche à bénéficier de cette politique publique temporaire doit :

- Avoir un statut de visiteur valide au Canada au 24 août 2020 et demeurer au Canada;
- Avoir une offre d'emploi;
- Présenter au plus tard le 31 mars 2021 une demande de permis de travail propre à un employeur qui est appuyée par une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) ou



une offre d'emploi dispensée d'EIMT;
•Satisfaire à tous les autres critères d'admissibilité standards.

Cette politique publique temporaire permet également aux demandeurs qui répondent à ces critères et qui ont obtenu un permis de travail valide au cours des 12 derniers mois de commencer à travailler pour leur

nouvel employeur avant que leur demande de permis de travail n'ait été entièrement approuvée. Pour ce faire, ils doivent suivre les instructions du processus décrit sur le site d'immigration Canada.

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada



CENTRE GÉNÉRATION EMPLOI

Au service des communautés culturelles de Montréal depuis 37 ans!

Plus de 45 000 personnes ont trouvé leur voie en emploi grâce à nos services.

Ferez-vous aussi partie de cette aventure? Mettez toutes les chances de réussir de votre côté!

Parce que chez nous, l'humain n'est pas du consommable!
(À distance ou en présentiel - environnement sécuritaire)

Prochaine Formation en continu tout le mois de septembre 2020
Renseignez-vous dès maintenant!

Actuellement en recrutement !



Pour information et/ou inscription : 414-7000, Avenue du Parc / Métro Parc / 514 948-0000
info@generationemploi.org / www.generationemploi.org / YouTube : Centre Génération Emploi
 Facebook : <https://www.facebook.com/generationemploi/>

Avec la participation financière de:



La brachylogie

Sous la direction de Patrick voisin

Sous la direction de Patrick Voisin (professeur à l'université de Toulon), *Réinventer la brachylogie, entre dialectique, rhétorique et poétique*¹, rassemble des chercheurs autour du concept de la brachylogie. Une notion qui a débuté avec Hippocrate, est considérée dans la langue française comme une figure. Cette notion se trouve parfois dans la rhétorique, la stylistique ou la linguistique à défaut de dialectique où Socrate l'avait inséré. C'est autour de l'idée de la brachylogie que trente-trois chercheurs ont apporté leur lecture selon différents angles de visions.

Alain Rey définit dans *Dictionnaire de la langue française* : « Brachylogie. N. F est emprunté (1789) au bas latin brachylogia, lui-même emprunté au grec brackologia (Hippocrate : « brièveté, concision dans le langage ». Le mot dénomme l'emploi d'une expression comparativement courte, une élocution concise aboutissant parfois à l'obscurité ».

L'ouvrage *Réinventer la brachylogie, entre*

dialectique, rhétorique et poétique réunit des chercheurs autour de la notion de la brachylogie appliquée sur des textes littéraires, poétiques, des œuvres picturales ou filmiques. La brachylogie trouve différents sens selon le corpus dans lequel elle est analysée.

Parmi ces chercheurs :

Aurélia Hetzel : Une grande histoire en miniature : Jonas dans La bible et dans le Coran

Cette chercheuse établit un parallèle entre l'écriture de Jonas dans *La bible* et *Le coran*. Une analyse argumentée est proposée. Elle affirme que : « Si l'histoire de Jonas fait signe dans les Evangiles et dans le *Coran*, c'est bien qu'elle signifie plus que ce qu'elle raconte : récit allégorique, conte théologique, apologue, l'histoire est courte, mais comme l'écrit Henri Meschonnic : « Cette légende est un symbole du légendaire, du trop de sens. Jonas sursignifie. Il fait d'emblée un au-delà du sens. C'est une parabole des paraboles ».

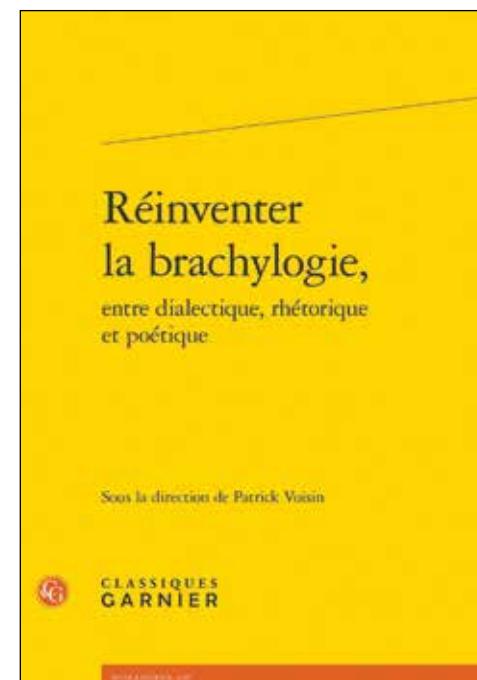
Nathalie Cros : La douleur entre chant et cri dans Les Troyennes de Sénèque

Nathalie Cros focalise son étude sur trois axes : tout d'abord le sacrifice de la dernière fille du roi Priam et de son épouse Hécube, puis l'exécution du jeune fils d'Hector et Andromaque, Astynax, et enfin la répartition des captives troyennes entre les chefs achéens vainqueurs. L'auteure constate que : « Les effets poétiques de la brachylogie sont rendus encore plus saisissants quand on les met en relation avec certains passages plus long. Un système d'échos et de renvois fait en effet correspondre l'évocation brève, tendue à l'extrême, et son développement ».

Isabel Dejardin : L'écriture suétonienne ou la stratégie du silence

Isabel Dejardin porte son analyse sur le chapitre XXI de *Diuus Claudius* de Suétone. Elle discerne trois tropismes : la juxtaposition, la concentration, l'ablatif absolu.

Lamia Bereksi Meddahi

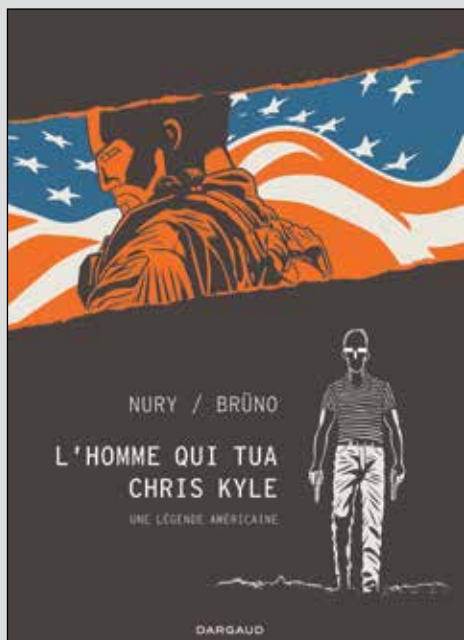


L'intégralité de la revue de lecture qui englobe les 31 chercheurs est accessible sur linitiative.ca

¹*Sous la direction de Patrick Voisin, Réinventer la brachylogie, entre dialectique, rhétorique et poétique, Ed/ classiques Garnier, 2020, 624 pages*

L'homme qui tua Chris Kyle : une légende américaine

Par Fabien Nury & Brūno



Bien des choses façonnent l'imaginaire des Américains, dont les légendes, au point de faire partie inhérente de leur histoire. Ces dernières sont élevées au rang de sacrosaintes icônes dont s'inspire la culture populaire et le cinéma au point où « Quand La Légende devient réalité, on imprime la légende ». C'est par ces mots que Fabien Nury au Scénario et Brūno au Dessin donnent le ton de leur dernier album « L'homme qui tua Chris Kyle ».

Édité chez Dargaud « L'homme qui tua Chris Kyle » s'inscrit dans le genre de bande dessinée documentaire à travers un style singulier qui s'inspire de séquences

télévisées, de rapports de procès et des images d'archives.

Pour comprendre le récit de cette œuvre, il est important d'avoir une idée de la vie de Chris Kyle. Né en 1974 à Odessa Texas aux États-Unis, Chris Kyle est un vétéran de la guerre d'Irak entre 2003 et 2008. À son retour de la guerre Chris a souffert du syndrome post traumatique de la guerre (PTSD). Il avait fait ses preuves sur le terrain en étant le recordman du nombre de personnes tuées avec un total de 255 dont 160 confirmées. Le triste tableau de chasse de ce sniper qui lui a valu cinq Bronze Star et deux Silver Star, ont fait de lui une légende à son retour aux États-Unis.

Avec une autobiographie qu'il publiera en 2012, il témoignera de son expérience et de son vécu, même si d'aucuns s'accordent à dire que pour des raisons éditoriales, certains passages du livre ont été romancés pour encenser sa légende. Une légende, Chris Kyle en est devenu une, de son vivant en se relevant du traumatisme de la guerre et en fondant *Craft international*, une entreprise qui offrait des services et son expertise en matière de sécurité.

Son temps libre, l'ancien Navy Seal, le consacrait à aider les vétérans de la guerre pour retrouver le goût de vivre en les invitant à mitrailler sur des cibles à Rough Creek Lodge. Cet engagement pour ses semblables a inspiré les producteurs de

Hollywood pour adapter sa biographie au cinéma. Tout souriait pour Chris Kyle. Il avait sa petite famille et il se préparait à voir sa vie sur grands-écrans.

Seulement voilà, au matin du 2 février 2013, lui et son ami Chad Littlefield ont voulu venir en aide à Eddie Ray Routh, un ancien Marine de 25 ans qui souffrait de troubles de stress post-traumatique. À leur arrivée au stand de tir de Rough Creek Lodge, Eddie a tué de sang-froid les deux hommes au lieu de s'entraîner au tir.

Pour revenir sur les événements, Brūno et Fabien Nury ont mis en scène, un récit qui reprend le cours des événements pour illustrer cette bande dessinée qui se divise en sept chapitres : *The legend, Ponyboy, Rough Creek Lodge, American widow, Hollywood, In God we trust*. Empreints d'une grande culture cinématographique, les auteurs ont choisi de commencer chaque chapitre par une réplique célèbre des films de Clint Eastwood, qui rappelons-le a finalement réalisé *American Sniper* en 2014 et qui a cartonné par la suite au box-office américain.

Dans ce projet d'envergure le bédéiste Brūno, qui a déjà publié «Vintage and Badass», les séries «Tyler Cross» et «Commando colonia» livre un remarquable travail graphique, tandis que Fabien Nury que l'on connaît pour être un scénariste prolifique pour avoir écrit «La mort de Staline» ou encore «Charlotte impératrice»

en 2020, publie avec «L'homme qui tua Chris Kyle» un polar qui s'interroge sur «la notion d'héroïsme dans une société américaine plus schizophrène que jamais». Dans ce récit, les auteurs ont choisi le style narratif pour revenir sur la vie de Chris Kyle de la période post-Irak jusqu'à son assassinat.

Étant donné que l'ouvrage s'intitule «L'homme qui tua Chris Kyle», il s'agissait avant tout de souligner la mémoire du défunt sans pour autant évacuer la personne de son assassin. La BD, qui illustre les circonstances du meurtre et du procès, permet au lecteur de comprendre la lâcheté de l'acte et la personnalité tourmentée d'Eddie Ray Routh. L'œuvre qui s'étend sur 164 pages est aussi un outil documentaire de grande qualité, qui s'appuie sur un travail de recherche assez pointu au vue des références qui sont inscrites un peu partout dans le livre.

Ainsi donc la BD a rejoint le cinéma qui a rejoint la légende de Chris Kyle. L'œuvre est déjà disponible au Québec et en ligne chez Dargaud qui a aussi publié une édition Collector de 180 pages en Noir et blanc.

Réda Benkoula

L'homme qui tua Chris Kyle : une légende américaine | Par Fabien Nury & Brūno | Dargaud | 2020 | 164 pages

Histoires d'un mets typiquement Québécois

La poutine

Poutine : n. f. Mets d'origine québécoise traditionnellement constitué de frites et de fromage en grains que l'on recouvre d'une sauce brune. Quelle qu'en soit la version, de base ou améliorée, elle fait certes partie des traditions de la Belle Province.

L'ORIGINE CONTROVERSÉE DE LA POUTINE...

Mais qui a donc inventé ce que l'on considère comme notre plat national? Plusieurs endroits se disputent la paternité de la poutine. Ce dont on est certain toutefois, c'est qu'elle est née au Québec rural durant les années 1950. Toutefois, son origine exacte demeure nébuleuse. Mais à qui donc revient précisément l'origine de ce mets populaire?

LE RESTAURANT LUTIN QUI RIT À WARWICK

La légende populaire la plus répandue au sujet de l'origine de la poutine veut qu'elle soit originaire de la région des Bois-Francs, plus précisément d'un restaurant autrefois appelé Le Lutin qui rit à Warwick. Ce serait un dénommé Eddy Lainesse, un client du restaurant qui, en 1957, aurait demandé à

son propriétaire Fernand Lachance d'ajouter le contenu de son casseau de fromage à celui de son casseau de frites. C'est à ce moment que la poutine a commencé à prendre naissance, dans sa forme la plus basique.

LE RESTO ROY JUCEP DE DRUMMOND

Un autre restaurant de Drummondville, *Le Roy Jucep*, revendique également l'origine de la poutine. Son propriétaire, Jean-Paul Roy, a même enregistré une marque de commerce énonçant qu'il en était l'inventeur. Il serait le premier à avoir servi la poutine telle qu'on la connaît dans sa forme de base actuelle, c'est-à-dire « patates frites, fromage et sauce ». C'était en 1964.

LES VILLES DE NICOLET ET SAINT-HYACINTHE SE DISPUTENT SON ORIGINE ÉGALEMENT

Une rumeur indique que notre mets national pourrait également provenir du Centre-du-Québec, plus précisément de la ville de Nicolet ou de Saint-Hyacinthe en Montérégie. Cette rumeur provient du fait qu'un grand nombre de fromageries produisant du fromage cheddar en grains sont établies dans ces régions, rendant ainsi

plausible cette hypothèse.

LA P'TITE VACHE DE PRINCEVILLE EN LICE POUR LA PATERNITÉ DE LA POUTINE

Il est aussi possible que la poutine soit originaire du restaurant *La P'tite Vache* de Princeville. Fondé en 1966, le petit restaurant, situé à proximité de la fromagerie « *Princesse* », qui produisait du fromage en grains, avait conclu une entente avec celle-ci puisque cette dernière n'avait pas d'endroit pour vendre ses produits. C'est ainsi que *La P'tite Vache* commença à vendre ce fromage en grains à son comptoir. On dit qu'un habitué du resto achetait un sac de fromage en grains qu'il mélangeait ensuite, à ses frites, une fois à sa table.

UN METS DORÉNAVANT RAFFINÉ ET EXPORTABLE

Si, durant plusieurs décennies, la poutine n'a reçu que des mots de dégoût hors Québec, il en est autrement aujourd'hui. D'abord, la poutine est désormais rehaussée de plusieurs manières. On y ajoute des ingrédients supplémentaires et il n'est pas rare de la retrouver au menu de restaurants haut de gamme sous forme de poutine



au foie gras, ou au faux-filet. On la trouve également sous forme de poutine déjeuner, avec une variante au niveau des frites qui sont remplacées par des patates rissolées. On peut aussi déguster de la poutine végétane et les combinaisons sont quasi illimitées si l'on considère tous les types de pommes de terre, de sauces et d'ingrédients. La poutine a non seulement droit à son festival annuel à Drummondville, mais elle a aussi traversé les frontières et on la retrouve, certes, dans les autres provinces canadiennes, mais elle a également pignon sur rue à New York, Paris, en Suisse, au Costa Rica, en Thaïlande et dans plusieurs centres de villégiatures accueillant des Québécois. Qui aurait pu deviner que ce simple mets de chez nous rayonnerait autant un jour?

Martine Dallaire

Chroniques des centres d'appels
- Réka Berekcsi -

En vente en ligne uniquement en format PDF sur linitiative.ca

« C'est donc avec humour que le livre nous relate des nouvelles drôles. »
Anne-Lovely Etienne, *Le Journal de Montréal*

« L'actualité des livres – Sortie de la semaine. »
Chantal Guy, *La Presse*

« Le livre prend en compte des paroles que nous pensons insignifiantes, pour leur accorder toute l'importance qu'elles méritent. »
Lamia Berekcsi Meddahi, *L'initiative*

« L'auteur transmet avec humour les préoccupations et les soucis de la société canadienne. »
Colette Dergham, *RCI Radio Canada*

On continue de bien se protéger!



**Toussez dans
votre coude**



**Lavez
vos mains**



**Gardez vos
distances**



**Couvrez
votre visage**
(si moins de 2 mètres)

Obligatoire pour les personnes âgées de 12 ans et plus dans les **transports en commun** et la plupart des **lieux publics fermés et partiellement couverts**.

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

☎ 1 877 644-4545